AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

relative à la révision allégée n°1 et à la modification n°2 du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 19/03/2024 le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la révision allégée n°1 et la modification n°2 du plan local d'urbanisme de Vailhauquès, du 15/04/2024 au 24/05/2024 inclus, soit un total de 40 jours consécutifs.

La révision allégée a pour objet de réordonnancer les zones agricoles, naturelles et forestières, par une nouvelle hiérarchisation des secteurs de zones et de leur constructibilité en fonction des enjeux écologiques et de mettre mieux en cohérence le zonage et le règlement des zones A et N avec les orientations du PADD en matière de préservation de la trame verte et bleue et de développement agricole. Le dossier comprend une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

La modification a pour objet de modifier certaines dispositions du règlement écrit, du règlement graphique et des orientations d'aménagement et de programmation. L'avis de dispense d'évaluation environnementale est joint au dossier d'enquête.

Le maître d'ouvrage est la Mairie de Vailhauquès, représentée Hussam Al Mallak, maire.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès du secrétariat de la Mairie.

Par décision n° E24000018/34 en date du 22/02/2024 Mme MURTA BARROS Sylvie a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Président du Tribunal administratif de Montpellier.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h, mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier sera également accessible :
- sur un poste informatique mis à disposition du public en Mairie sur demande au secrétariat, aux jours et heures sus mentionnés,
- sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : ville-vailhauques.fr

Le public pourra déposer ses observations selon les modalités suivantes :
- sur le registre ouvert en Mairie, aux jours et heures sus mentionnés,
- en les adressant par courrier postal à Mme la commissaire enquêtrice avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie – 41, rue de l'Espandidou – 34570 Vailhauquès
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.publique.vailhauques@gmail.com

Ces observations seront annexées dès leur réception au registre d'enquête.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en Mairie pour recevoir les observations écrites ou orales, aux jours et heures suivants :
- Lundi 15/04/2024 de 9h à 12h
- Mercredi 15/05/2024 de 14h à 17h
- Vendredi 24/05/2024 de 9h à 12h

Aucune réunion d'information et d'échange n'est envisagée.

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par la commissaire enquêtrice qui disposera de 30 jours pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

Ces documents seront tenus à la disposition du public en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture.

Au terme de l'enquête, les dossiers de révision allégée n°1 et de modification n°2 du plan local d'urbanisme, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire enquêtrice, seront approuvés par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire, Hussam AL MALLAK